

Nos associations visent à se situer au plus près et au plus tôt dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap et de leurs familles.

Le PCPE a pour mission **d'organiser et de mettre en œuvre un accompagnement global et coordonné** des besoins de la personne dans les champs thérapeutiques, rééducatifs, éducatifs et pédagogiques

Il s'inscrit dans la logique des données et préconisations du rapport Piveteau dit « **Zéro sans solution** » qui appellent à proposer « une réponse accompagnée pour tous »

Les réponses apportées, **individualisées et coconstruites**, doivent pouvoir apaiser l'expression des troubles, éviter les ruptures, soutenir les familles et aidants.

Elles peuvent conduire à des prestations directes, au financement de prestations de professionnels libéraux ou encore à un travail de coordination.

Ecoute

Participatif

Démarche

d'accompagnement

assurée par l'équipe du Pôle et ses partenaires

avec le bénéficiaire

qui s'engage à la nécessaire transparence sur sa situation

Evaluation globale

de la situation et des besoins

Elaboration du **projet d'accompagnement**

Organisation, coordination et évaluation de la mise en œuvre du projet d'accompagnement

Inclusion

Soutien

Accompagnement

Guidance

L'action du PCPE s'appuie

Sur une **dynamique territoriale** (124 communes)

Sur une forte

dynamique partenariale

Sur une **dynamique inclusive** destinée à promouvoir le vivre ensemble

Concertation

Coordination

A qui s'adresse le PCPE ?

A toute personne en situation de handicap

Prioritairement aux personnes
âgées entre 0 et 25 ans

Et

Aux personnes qui présentent des
troubles relevant du
spectre autistique

Aux personnes qui présentent un
handicap psychique

Aux personnes qui présentent
des troubles de la conduite
et du comportement

Aux personnes qui présentent un
polyhandicap

Aux personnes relevant
de situations dites complexes
(risque de rupture de parcours)

Modalités d'admission

pour une durée d'un an renouvelable

Par notification de la CDAPH
(Commission des Droits et de
l'Autonomie des Personnes
Handicapées)

Par sollicitation directe de la personne
ou de son représentant légal
qui sera invité(e),
dans le même temps,
à déposer une demande de
notification auprès de la MDPH
(Maison Départementale des
Personnes Handicapées)

Nous contacter

PCPE

42 rue Roger Salengro

59030 Lille Cedex - Hellemmes

03 20 34 02 54

pcpe@papillonsblancs-lille.org



PCPE

Pôle de Compétences et de

Prestations Externalisées

Lille-Roubaix-Tourcoing

Dispositif financé par





Présentation synthétique du PCPE Lille-Roubaix-Tourcoing

Le Pôle de Compétences et de Prestations Externalisées des Apei de Lille et de Roubaix Tourcoing s'inscrit dans le cadre de la démarche « Une réponse accompagnée pour tous ».

Le PCPE est une nouvelle figure dans le paysage des établissements et services qui interviennent auprès des personnes en situation de handicap et de leurs proches. Ce dispositif n'est d'ailleurs pas à proprement parler un établissement ou un service, bien que son intervention nécessite une **notification de la MDPH**.

Sur les **deux zones de proximité de Roubaix-Tourcoing et de Lille***, le PCPE accompagne les enfants et les adultes en situation de handicap, ainsi que leur famille ou leurs aidants, dans une visée résolument inclusive.

Ses prestations ont pour **objectifs** :

- d'offrir un accompagnement à domicile dans l'attente éventuelle d'une réponse dans un établissement adapté,
- d'anticiper et d'éviter les ruptures dans le parcours de la personne,
- d'apporter soutien et guidance aux familles.

Le Pôle intervient selon **plusieurs modalités** :

- en salariant quelques professionnels qui apportent une expertise dans l'évaluation des situations rencontrées par les personnes elles-mêmes et leurs proches, puis contribuent à la définition des réponses les plus adéquates possibles,
- en recourant aux prestations de professionnels libéraux (kinésithérapeutes, psychomotriciens, psychologues, orthophonistes, ergothérapeutes...) intervenant au domicile des bénéficiaires ou dans leur cabinet en ville. Le PCPE peut alors assurer lui-même le financement des interventions libérales qui ne figureraient pas dans la nomenclature des actes pris en charge par la Sécurité Sociale,
- en mobilisant des établissements et services médico-sociaux pour proposer des interventions d'attente ou complémentaires.

L'attention du PCPE sera focalisée sur un public âgé de **0 à 25 ans** avec une vigilance toute particulière portée aux âges dits charnières, soit celui de la petite enfance, des 6 – 8 ans et des 14 – 25 ans. Les adultes de plus de 25 ans ne sont cependant pas exclus du dispositif.

Compte-tenu des moyens alloués, nous envisageons d'accompagner 45 personnes sur l'année, l'ARS définissant les cinq publics prioritaires comme étant ceux présentant des **troubles du spectre autistique, des troubles de la conduite et du comportement, un handicap psychique, un polyhandicap ou répondant aux critères des situations dites complexes ou critiques**.

*La zone de proximité s'étend sur 124 communes : Allennes-les-Marais, Annoeullin, Anstaing, Armentières, Attiches, Aubers, Avelin, Bachy, Balsieux, Bauvin, Beaucamps-ligny, Bersée, Bois grenier, Bondues, Bourghelles, Bouvines, Bousbecque, Camphin-en-carembault, Camphin-en-pévèle, Capelle-en-pévèle, Capinghem, Carnin, Chemy, Chérens, Cobrieux, Comines, Croix, Cysoing, Deùlemont, Don, Emmerin, Englos, Ennetières-en-weppes, Ennevelin, Erquinghem-le-sec, Erquinghem-lys, Escobecques, Fâches Thumesnil, Forest sur Marque, Fournes-en-weppes, Frelinghien, Fretin, Fromelles, Genech, Gondecourt, Gruson, Hallennes-lez-haubourdin, Halluin, Hantay, Haubourdin, Hem, Herlies, Herrin, Houplin Ancoisne, Houplines, Illies, La Bassée, La Chapelle d'Armentières, La Madeleine, Lambersart, La Neuville, Lannoy, Leers, Le Maisnil, Lesquin, Lezennes, Lille, Linselles, Lompret, Loos, Lys-Lez-Lannoy, Louvil, Marcq-en-Baroeul, Marquette-lez-lille, Marquillies, Mérignies, Moncheaux, Mons-en-Baroeul, Mons-en-Pévèle, Mouchin, Mouvaux, Neuville-en-Ferrain, Noyelles-les-seclin, Ostricourt, Pérenchies, Péronne-en-mélantois, Phalempin, Pont-à-marcq, Prêmesques, Provin, Quesnoy-sur-Deûle, Radinghem-en-weppes, Ronchin, Roncq, Roubaix, Saily-lez-Lannoy, Sainghin-en-mélantois, Sainghin-en-weppes, Saint-André-lez-Lille, Salomé, Santes, Seclin, Sequedin, Templemars, Templeuve, Thumeries, Toufflers, Tourcoing, Tourmignies, Tressin, Vendeville, Verlinghem, Villeneuve d'Ascq, Wahagnies, Wambrechies, Wannehaln, Warneton, Wasquehal, Wattignies, Wattrelos, Wavrin, Wervicq-Sud, Wicres, Willems.

